



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

COMMUNE DE NANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

7. Finances Locales / 7.1 décisions budgétaires

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 20 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

Date de convocation : 07/02/2024

Date d'affichage : 07/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt février, à 18h, le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

Etaients présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Sabine THOMAS, Yvan BOUAT, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Claude AROCAS, Christian JULIAN, Magali COULET.

Etaients Représentés : Virginie GOVIGNON représentée par Paulette FOURNIER, Jean-François GALLIARD représenté par Jean-Pierre CHARALAMBOS.

Etaients Absents : Lionel CAYRON, Vanessa AUBELEAU.

Délibération n° 2024-18

Objet : vote du compte financier unique du budget annexe 45001 assainissement 2023

Sous la présidence de M. Alain DELMAS adjoint délégué à la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte financier unique du budget annexe assainissement 2023 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses 152 989.46 €

Recettes 172 216.01 €

Solde d'exécution : 19 226.55 €

Investissement

Dépenses 40 201.28 €

Recettes 80 443.51 €

Solde d'exécution : 40 242.23 €

Hors de la présence de M. Richard FIOL Maire, le conseil municipal approuve à la majorité des présents le compte financier unique du budget annexe assainissement 2023.

2 – Absentions : Magali COULET et Christian JULIAN

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 20 février 2024

Le Maire,
Richard FIOL



Le secrétaire de séance,
Alain DELMAS